



FICHE DE POSTE

Date d'élaboration :

Nom du responsable : Chef d'antenne

Date de dernière mise à jour : 17-02-20

Contexte de la mise à jour : remplacement poste vacant

INTITULE DU POSTE

ADJOINT TECHNIQUE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA VOIRIE

**SUBDIVISION DÉPARTEMENTALE DE
ANTENNE DE**

IDENTIFICATION DE L'AGENT

Nom et Prénom :

Date d'entrée dans la collectivité :

Date d'affectation sur le poste:

STATUT

ADJOINT TECHNIQUE

TEMPS ET HORAIRES DE TRAVAIL

du lundi au jeudi : 8 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30

le vendredi : 8 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h

MISSIONS-ACTIVITES

Exécution des travaux d'entretien de la route

Assurer l'entretien courant des chaussées

- emplois partiels aux PAT, enrobés à froid
- déflachage à la grave émulsion ou à la GNT 0/20
- balayage manuel et mécanique

Assurer l'entretien courant des dépendances vertes

- fauchage et débroussaillage mécanique ou manuel
- élagage des plantations

Assurer l'assainissement des chaussées

- curage de fossés
- aspiration de feuilles
- curage des saignées

Assurer l'entretien des ouvrages d'art

- réparations ponctuelles d'ouvrages (maçonnerie)
- nettoyage des abords des ouvrages, curage d'aqueducs

Assurer les travaux de signalisation

- pose, entretien et maintenance de la signalisation verticale
- réalisation de signalisation horizontale (stop, cédez le passage, PR...)

Assurer l'entretien des locaux ou bâtiments du Conseil Départemental

- entretien des bâtiments et nettoyage des abords
- réparations ponctuelles d'ouvrages (maçonnerie et travaux divers)

Exploitation de la route

- pose, entretien et maintenance de la signalisation temporaire
- intervention sur accidents et événements exceptionnels
- ramassage des poubelles et des déchets divers
- salage et déneigement

MISSIONS ANNEXES

Surveillance des engins et de l'outillage et petites interventions de maintenance

Intervention dans d'autres directions du Conseil Départemental dans le cadre de la mise en place d'événements ponctuels (concours agricole, journée du sport...)

- portage et installation de matériel
- montage de chapiteaux
- montage de stands

COMPETENCES REQUISES

Avoir le sens du travail en équipe

Avoir le sens du service public

Ponctualité, rigueur, application, disponibilité

Rigueur dans le domaine de la prévention et de la sécurité

Posséder les bases des techniques routières :

- savoir se mettre en sécurité et protéger ses collègues
- savoir poser la signalisation de façon adaptée à la situation...

Posséder les bases en mécanique

Posséder les bases en maçonnerie

Détenir les permis VL et PL

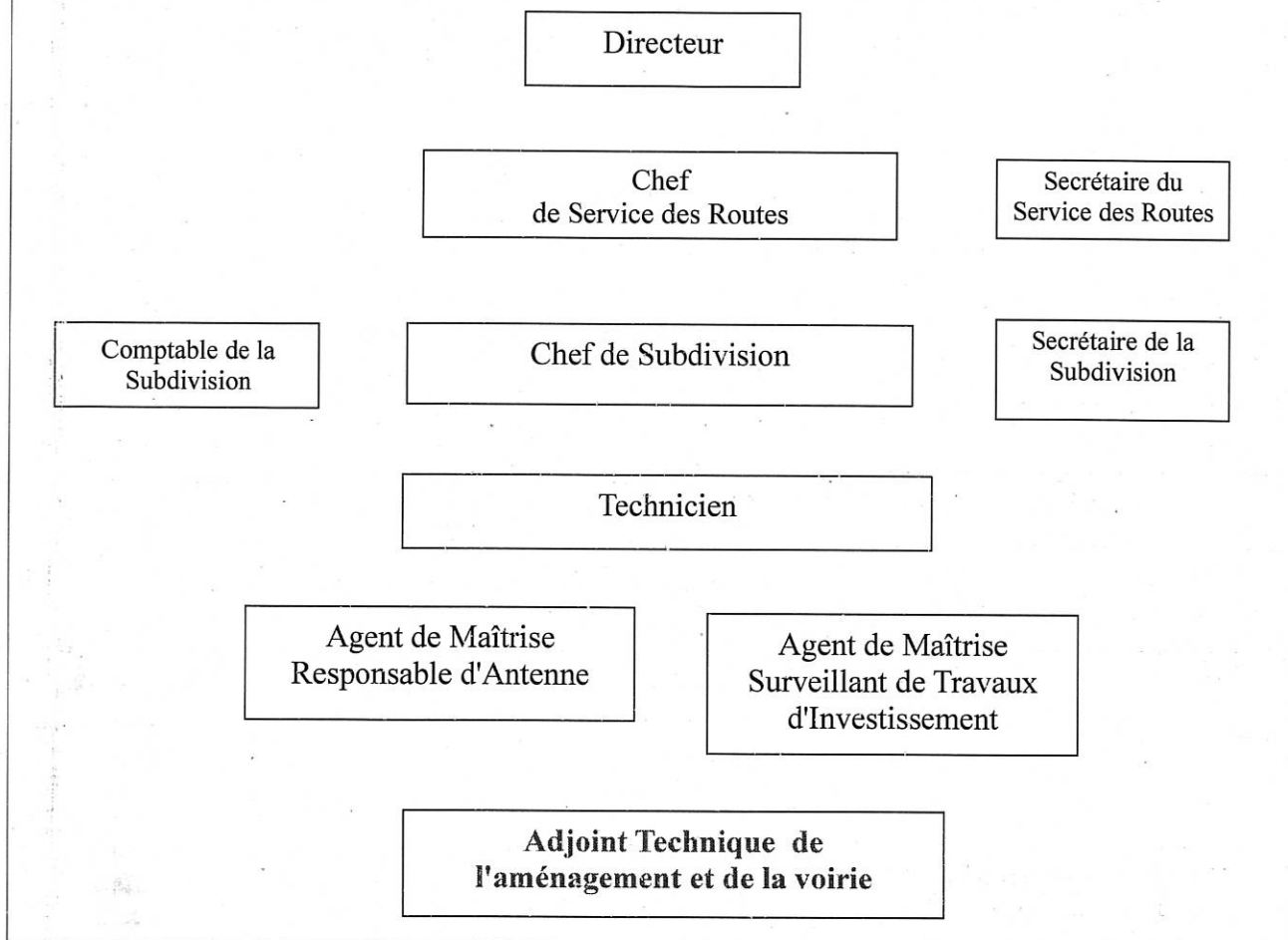
Détenir les CACES :

- épareuse-tracteur
- chargeur
- mini-pelle
- compacteur cylindre
- lame
- nacelle (portée par un camion et auto-motrice)

Communiquer et rendre compte de son activité à son supérieur hiérarchique direct (agent de maîtrise)

- faire des retours à l'oral sur l'avancée du travail
- renseigner les fiches de suivi des tâches et feuilles de travail quotidiennement
- tenir à jour les carnets de bord des véhicules et des tracteurs

POSITIONNEMENT AU SEIN DE L'ORGANISATION



RELATIONS FONCTIONNELLES

L'agent des routes travaille en équipe.

En fonction des besoins, il peut être amené à travailler sur une autre subdivision (mutualisation) dans le département.

Il peut également être amené à travailler avec des entreprises (ex : chantier de signalisation).

SPECIFICITES DU POSTE :

- Équipements (EPI) :

- respecter le port des EPI

- Contraintes (hygiène et sécurité, horaires, lieux de travail divers, etc...) :

- respect des horaires
- changement de site fréquent
- participation aux astreintes en service continu
- participation aux astreintes en service hivernal

- Risques liés au poste :

- exposition au risque d'accident de la route et du travail

- Moyens spécifiques mis à disposition :

- matériel et engins spécifiques. L'agent doit assurer le suivi et la maintenance des outils et des locaux

Vu et pris connaissance le...../2020

Signature de l'agent,